DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2026

Délibération n° D-2026-474

Aménagement du bâtiment sis 4 rue Pluviault - Pépinière de santé - Approbation des marchés de travaux

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 03/11/2026

Publication :
le 13/11/2026

Président :
MONSIEUR JÉRÔME **BALOGE**

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Baptiste PEYRAUD, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 novembre 2026

Délibération n° D-2026-474

Direction Bâtiments et Projets

Aménagement du bâtiment sis 4 rue Pluviault - Pépinière de santé - Approbation des marchés de travaux

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le bâtiment D situé 4 rue Pluviault, ancien restaurant universitaire, s'inscrit dans une opération d'ensemble « secteur Denfert-Rochereau » de réaménagement des espaces publics et de requalification des constructions présentes en cœur d'ilot.

Les travaux relatifs à la présente consultation visent à la création d'une pépinière de santé.

La composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de cette opération est la suivante : VICTOR Architectes (Architecte mandataire), Cabinet MARET (Economiste et OPC), ATES (BET Structures) et ACE (BET Fluides).

La réalisation de ces travaux est prévue à partir de décembre 2026 pour une durée de dix mois, période de préparation de chantier comprise.

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

N° Lot	Désignation	Attributaire	Montant (en €/HT)	Montant (en €/TTC)
1	Menuiserie intérieure	MENUISERIE GIRARD (79)	160 239,62	192 287,55
2	Cloisons sèches – plafonds	SOCOBAT (79)	149 000,00	178 800,00
3	Chape – carrelage	FAUCHEREAU CARRELAGE SARL (79)	38 800,00	46 560,00
5	Ascenseur	ORONA SUD OUEST SASU (33)	20 450,00	24 540,00
6	Electricité	EEAC (79)	110 583,04	132 699,65
7	Chauffage – ventilation – plomberie – sanitaire	AUGER (79)	305 000,00	366 000,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux comme détaillés ci-dessous ;

- autoriser leurs signatures.

LE CONSEIL
ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance — Le Président de séance

Lydia ZANATTA — **Jérôme BALOGE**

Mention des voies et délais de recours :
« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac - 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.
Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».